

# RECYCLAGE JUGES

TEAMGYM  
NIVEAU 1 à 3

## OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

Tout juge doit :

- suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme (année suivant les Jeux Olympiques). En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues supra).

Remise à niveau sur la base des nouveaux programmes

### Public et pré-requis

- Être titulaire d'une licence FFGym de la saison en cours
- Être titulaire du diplôme Juge Niveau Niveau 1 à 3 TEAMGYM
- Les candidats mineurs devront se munir de leur autorisation parentale impérativement
- Passe sanitaire ou vaccinal obligatoire

**Durée :** 14 h

**Effectif en formation :** 55 stagiaires

### Frais pédagogiques + frais d'examen

- salarié OPCO : 140 €
- bénévole club : 40 €
- bénévole club QualiClub Bronze : 20 € (aide régionale)

### Calendrier / Lieux

**Samedi 15 janvier 2022** (10h - 12h / 13h30 - 17h30) et  
**Dimanche 16 janvier 2022** (9h30 - 12h / 14h - 16h30)

En visio

### Inscription

Les inscriptions se font sur l'extranet du site [ffgym.fr](http://ffgym.fr) dans la rubrique FFGymLicence :  
Formation / Gestion des sessions

### Date limite d'inscription

AVANT LE 14 JANVIER 2022

### Coordonnateurs pédagogiques

- Aurore CLAUDON - [aurore.claudon@ille-et-vilaine.fr](mailto:aurore.claudon@ille-et-vilaine.fr)

## Contenus

- Évaluation des programmes nationaux

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements

- En distanciel, via TEAMS

La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

## Documents à prévoir

- Code FIG 2022
- Brochure technique nationale TEAMGYM 2020 2021
- Programme Perf et Féd TEAMGYM édition octobre 2021

## Moyens de suivi et d'évaluation de la formation

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs (pour valider la présence en formation obligatoire)
- Validation du recyclage par présence active en formation
- Validation du livret de formation par le coordonnateur pédagogique de l'action
- Un examen de validation permettra en cas de réussite d'obtenir le niveau supérieur ou en cas d'échec de valider le recyclage de son niveau actuel